

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AUX CATÉGORIES DE MEMBRE

1. Avoir un statut d'organisme à but non lucratif.
2. Démontrer un enracinement dans la communauté.
3. Entretenir une vie associative et démocratique.
4. Être libre de déterminer sa mission, ses orientations, ainsi que ses approches et ses pratiques.
5. Véhiculer les valeurs propres au milieu communautaire : la justice sociale, l'autonomie, la prise en charge (empowerment), la dignité, l'égalité et l'équité.
6. Être doté d'une tarification (s'il y a lieu) qui n'est pas un obstacle à l'accessibilité.
7. Être un organisme apolitique et areligieux.
8. Adhérer aux objectifs de la CDC Domaine-du-Roy et au cadre de référence de la Table nationale des CDC.

CRITÈRES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

9. Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté.
10. Poursuivre une mission globale propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale.
11. Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée.
12. Être dirigée par un conseil d'administration indépendant du réseau public.



CATÉGORIES DE MEMBRES DE LA CDC DOMAINE-DU-ROY

Membre communautaire autonome

Est membre communautaire autonome, tout organisme communautaire autonome (local ou régional) qu'il soit un groupe d'entraide, de services, de défense des droits, bénévole ou coopératif qui intervient sur le territoire de la CDC ou dont les interventions touchent la population du territoire de la MRC du Domaine-du-Roy. Ce membre possède un droit de vote et est éligible comme administrateur de la CDC.

Si **vous répondez OUI aux 12 critères d'admissibilité**, votre organisme correspond aux critères de membre communautaire autonome de la CDC Domaine-du-Roy.

Membre associés

Est membre associé, tout organisme à but non lucratif, entreprise d'économie sociale, coopérative et regroupement local ou régional qui dessert de façon significative la population, résidant à l'intérieur du territoire de la MRC du Domaine-du-Roy. Ce membre possède un droit de vote et est éligible comme administrateur de la CDC.

Si **avez répondu NON à l'une des quatre (4) dernières questions (9 à 12)**, votre organisme répond aux critères de membre associé de la CDC Domaine-du-Roy.

Membres de soutien

Est membre de soutien, tout individu ou corporation publique ou privée, intéressé à appuyer financièrement ou autrement la Corporation. Ce membre ou son représentant participe aux assemblées de la CDC, mais il n'a pas le droit de vote. Il n'est pas éligible comme administrateur de la CDC. Les objectifs et la nature des activités de ce membre ne doivent pas être contraires aux objets de la CDC.